



# PLAN D' ACTIONS ET BUDGET 2026



## Table des matières

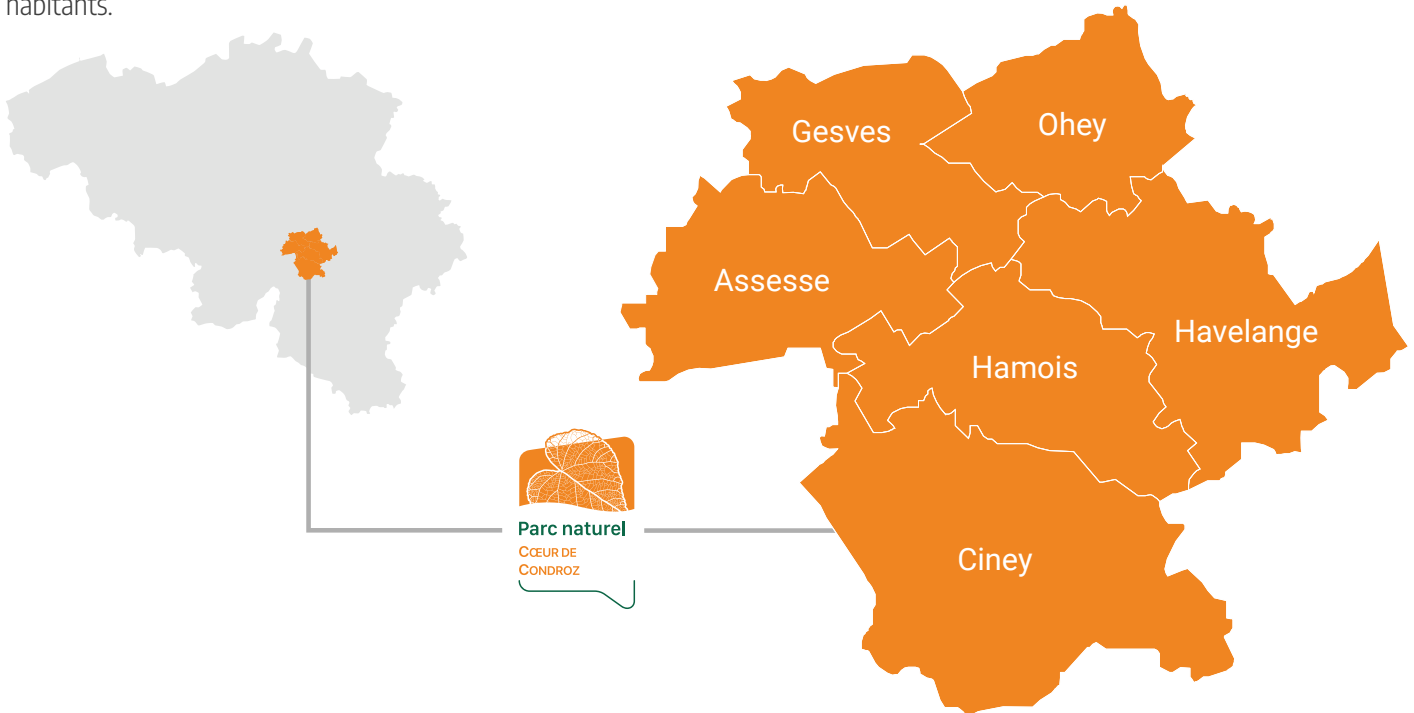
---

1. Orientations stratégiques du Parc naturel	4
2. Organisation générale	7
2.1 Organes de gestion du Parc naturel	8
2.2 Ressources humaines	9
2.3 Démarches administratives et financières	11
2.4 Moyens financiers	12
3. Axe transversal : Expérimentation et innovation	13
4. Actions planifiées pour 2026	15
Axe 1 : Protection, gestion et valorisation du patrimoine naturel	16
Axe 2 : Paysages, aménagement du territoire et mobilité	20
Axe 3 : Développement rural et socio-économique	23
Axe 4 : Energie, climat	34
5. Axe transversal : Sensibilisation, information, communication	38
6. Axe transversal : Partenariats et coopération	41
7. Budget prévisionnel	43



## Préambule

Reconnu en tant que Parc naturel et Groupe d'Action Locale en décembre 2023, le territoire du Cœur de Condroz s'étend sur 6 communes rurales namuroises : Assesse, Ciney, Gesves, Hamois, Havelange et Ohey. Il couvre 53 943 hectares où vivent 50 024 habitants.



L'idée de créer un Parc naturel en Cœur de Condroz a émergé il y a plus de 20 ans. Ce projet est arrivé à maturité grâce à la persévérance des communes et aux acquis de plusieurs programmes liés aux fonds européens LEADER. En effet, le Parc naturel Cœur de Condroz bénéficie de la grande expérience acquise par les GAL Pays des Tiges et Chavées et Condroz-Famenne en matière de dynamiques transcommunales et de développement de projets durables sur un territoire rural.

La Commission de gestion du Parc naturel a été créée officiellement le 14 mars 2024 et s'appuie sur un partenariat privé-public fort. La majeure partie de l'équipe a été recrutée mi-2024. Elle est actuellement composée de 15 personnes.

Bénéficiant dès son démarrage de diverses sources de financement (PN, LEADER, SPW, Province), le Parc naturel Cœur de Condroz mène dès son lancement un programme d'actions solide centré autour de 4 axes principaux :

- Préserver, gérer et valoriser le patrimoine naturel et l'environnement
- Préserver les paysages et participer à un aménagement du territoire cohérent
- Contribuer au développement rural et socio-économique du territoire
- Diminuer la dépendance aux énergies fossiles et accroître la robustesse du territoire face aux changements climatiques

Durant l'année 2026, le PNCC continuera à déployer ses actions, à les faire connaître auprès des habitants du territoire et à renforcer ses partenariats, notamment avec les communes qui le composent. A ce titre, communes et Parc naturel travaillent ensemble à la convergence des Plans Stratégiques Communaux et des Programmes d'action du Parc naturel. Ensemble, ils souhaitent que les actions respectives puissent se renforcer l'une l'autre.

Le programme d'actions présente les projets et actions à venir sur le territoire durant l'année 2026.

Il traduit la mise en œuvre progressive du Plan de gestion 2024-2033 du Parc naturel, en fonction des moyens financiers mis à disposition de la Commission de gestion et des ressources humaines disponibles au sein de l'équipe. Les projets et actions décrits ci-après visent donc à rencontrer les objectifs stratégiques et opérationnels du Plan de gestion.

1

# ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU PARC NATUREL



Le Plan de gestion de 2024 à 2033 liste les grands objectifs que souhaite atteindre le territoire par l'intermédiaire de son Parc naturel et les actions à mener. Elles peuvent être résumées suivant 4 grands axes de travail thématiques et 3 axes transversaux repris dans les tableaux ci-dessous :

## QUATRE GRANDS AXES PRINCIPAUX

### AXE 1 : Protection, valorisation et gestion du patrimoine naturel

1. Sensibiliser le public à l'importance de la biodiversité
2. Mieux connaître et préserver la nature extraordinaire
3. Renforcer la nature ordinaire
4. Assurer une gestion durable des ressources en eau
5. Assurer la gestion durable des forêts

### AXE 2 : Paysages et aménagement du territoire

1. Préserver l'équilibre des fonctions d'usage du territoire
2. Développer un maillage de mobilité territoriale efficiente
3. Maitriser l'urbanisation et la gestion du foncier
4. Préserver et valoriser les patrimoines locaux (bâti, historique, paysager, immatériel, etc)

### AXE 3 : Développement rural et socio-économique

1. Soutenir l'économie locale et développer le potentiel économique endogène
2. Développer les principes de l'économie circulaire
3. Soutenir le secteur agricole et contribuer à la pérennité des fermes familiales
4. Favoriser la diversification agricole et la valorisation locale des productions agricoles du territoire
5. Soutenir et développer le secteur touristique
6. Développer le potentiel économique de certaines filières spécifiques au territoire
7. Développer l'offre culturelle et de loisirs sur le territoire du Parc naturel
8. Appui aux questions sociales et de logement

## AXE 4 : Energie et climat

1. Diminuer la consommation d'énergie
2. Développer de façon durable et équilibrée les énergies renouvelables
3. Développer la résilience du territoire face aux enjeux climatiques

### AXES TRANSVERSAUX

Expérimentation, innovation

Sensibilisation, information, communication

Partenariat, coopération



# 2

## ORGANISATION GÉNÉRALE



La mise en œuvre des projets menés par le Parc naturel nécessite une gestion administrative et financière rigoureuses. Elle nécessite également une gouvernance solide et une gestion de l'équipe technique efficace.

## 2.1 ORGANES DE GESTION DU PARC NATUREL

Conformément au décret, le Parc naturel est géré par un Pouvoir organisateur (l'Association de projet ) et une Commission de gestion (ASBL composée d'une AG, d'un OA et d'un Bureau), chargée de la mise en œuvre du Plan de gestion.

Dans ce cadre, une équipe technique est constituée, composée d'une direction, d'un personnel administratif et de chargés de mission aux spécialisations multiples : environnement, aménagement du territoire, agriculture, forêt, communication...

### 2.1.1 Le Pouvoir organisateur – Association de projet Parc naturel Cœur de Condroz

L'Association de projet représente les 6 communes associées et se compose de représentants désignés par les Conseils communaux sur base de la Clé d'Hondt. Ce sont les mêmes représentants communaux qui siègent au sein de la Commission de gestion.

Elle a pour rôle de piloter les orientations stratégiques du Parc naturel : validation du Plan de gestion, de la Charte paysagère, définition du périmètre du Parc naturel, approbation des Rapports et Plan d'actions.

Activités prévues en 2026 :

- Réunions du PO au sein de l'Assemblée générale de la Commission de gestion
- Prolongation de la durée de vie de l'Association de projet

### 2.1.2 La Commission de gestion du Parc naturel

L'ASBL Cœur de Condroz représente la Commission de gestion du Parc naturel. Elle a été créée en mars 2024 et ses membres publics ont été renouvelés en 2025 à la suite des élections communales. Elle se compose de 45 membres :

- 27 membres issus des forces vives du territoire (associations de conservation de la nature, opérateurs touristiques, acteurs culturels, Contrats de rivières, citoyens à titre privé, etc.)
- 18 membres représentants des 6 communes du territoire
- 10 personnes sont également invitées permanentes (directeurs généraux des communes, représentant de l'UNamur, représentant de la FRW, représentants de la Province)

En 2026, la Commission de gestion sera mobilisée :

- en réunions de l'Organe d'administration tous les 2 mois ;
- en réunions d'Assemblées générales semestrielles ;
- en Bureau toutes les 2 semaines
- dans la rédaction d'un Règlement d'Ordre Intérieur

### 2.1.3 Les Groupes d'orientation

En 2025, le Parc naturel a mis en place différents groupes d'orientation thématiques. Un Groupe d'Orientation est un espace de discussion sur une thématique sur laquelle travaille le Parc naturel. Il permet aux chargé.e.s de mission de partager l'avancée du projet, de discuter des questions qui peuvent se poser, de réfléchir à l'orientation des actions, de partager des informations en lien avec la thématique traitée... Le GO peut proposer des pistes d'action au chargé.e de projet et à l'Organe d'Administration mais il n'est pas amené à prendre de décisions.

Un GO se compose de personnes aux profils divers ayant un intérêt pour la thématique et des compétences à partager, membres de l'AG du Parc naturel ou non, qui s'engagent à se réunir en moyenne deux fois par an.

En 2026, les chargés de mission continueront à rassembler leurs GO afin de profiter de l'expertise qu'ils représentent.

## 2.2 RESSOURCES HUMAINES

### 2.2.1 Gestion du personnel et bien-être au travail

La mise en œuvre opérationnelle des projets et des décisions prises par l'ASBL est du ressort de l'équipe technique. La coordination et le suivi de l'équipe seront notamment assurés en 2026 par:

- des réunions d'équipe organisées tous les mois durant l'année ;
- des réunions bilatérales, entre la direction et chaque chargé de mission, organisées de manière régulière ;
- l'organisation d'entretiens de fonctionnement de chaque membre de l'équipe avec la direction, notamment dans l'objectif de faire monter chaque employé en compétences.
- l'organisation d'un entretien de fonctionnement de la direction avec une représentation de l'OA.
- la tenue à jour de différents outils de gestion interne pour le calcul des frais de déplacement, le suivi des jours de congés légaux et complémentaires de chacun ou le calendrier des présences ;
- le maintien et la mise à jour des outils de gestion et de partage des données informatiques : serveur de documents interne, agendas partagés, planification de réunions, visio, etc.

L'ASBL a engagé plusieurs démarches en 2025 qui se poursuivent en 2026 afin d'améliorer sa politique de bien-être au travail :

- Analyse de risques de l'organisation et des postes de travail
- Analyse des risques psychosociaux
- Plan global de prévention et plan annuel
- Identification des besoins en formation du personnel et organisation des formations nécessaires



## 2.2.2 L'équipe

Début 2026, l'équipe du PNCC compte 15 personnes pour un total de 9.45 ETP. La chargée de mission Tourisme est engagée par la Maison du Tourisme Condroz-Famenne.



**Adeline Léonet**

Alimentation durable  
et circuits courts



**Amelie Gosset**

Économie circulaire



**Anne Denoël**

Alimentation durable  
et circuits courts



**Audrey Mélotte**

Filière haies-laine



**Corentin Fontaine**

Paysages et aménagement  
du territoire



**Florence Jottard**

Insertion sociale



**Gwenn Dodeur**

Biodiversité,  
Ressources naturelles



**Jérémie Vanhaverbeke**

Energie



**Pauline Thyron**

Mobilité



**Yana Knockaert**

Agriculture durable  
et filière céréales panifiables



**Cindy Hodeige**

Tourisme



**Géraldine Baudoin**

Gestion administrative



**Elise Stouffs**

Gestion financière



**Benoit Libert**

Infographie



**Coralie Meurice**

Communication



**Valérie Grandjean**

Coordination

## 2.3 DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

De nombreuses démarches administratives sont réalisées pour le bon fonctionnement de l'ASBL. Chaque financement imposant ses propres règles en matière de justifications financières ou de reporting administratif.

En plus des contrats passés avec un secrétariat social, un réviseur d'entreprises et d'autres services externes (centrales de marchés, conseils juridiques, ...), l'ASBL a développé des outils de gestion internes pour faciliter sa gestion administrative et financière.

Plusieurs documents de reporting et de suivi seront réalisés en 2026 :

- le rapport d'activité annuel global 2025 de l'ASBL ;
- les rapports d'activités spécifiques à chaque projet LEADER – Semestriel ;
- un compte-rendu régulier de l'évolution des projets pour l'Organe d'Administration ;
- des tableaux de bord réguliers de suivi des indicateurs régionaux et européens de plusieurs projets ;
- le Plan d'actions annuel global 2027 de l'ASBL.

Des comités d'accompagnements dédiés au suivi des projets et subventions par l'administration seront également organisés en 2026 :

- semestriels, avec les administrations fonctionnelles du SPW dans le cadre de LEADER ;
- annuels, avec les administrations fonctionnelles du SPW (SPW ARNE / DNEV - DDR) dans le cadre du Parc naturel ;
- finaux avec le SPW DD pour les projets Filière maraichère et Conseil de Politique Alimentaire et avec le SPW ARNE pour le projet Groupement d'Agriculteurs en Agroécologie

### 2.3.1 Gestion financière

De nombreux dossiers justificatifs des dépenses sont réalisés chaque année dans le cadre de la gestion financière du Parc naturel. En plus de la tenue d'une comptabilité analytique, la gestion financière prévoit, en 2026, la réalisation de plusieurs dossiers et/ou documents :

- les comptes et bilans annuels pour l'année 2025 qui seront présentés en AG ;
- les dossiers de déclaration de créances à destination des différents pouvoirs subsidiant, (trimestriels – LEADER ou annuels - PN / Communes) ;
- les tableaux financiers extra-comptables de suivi des dépenses réalisés et complétés afin de suivre l'état de consommation de chaque projet, par poste budgétaire et en lien avec les déclarations de créances ;
- le budget annuel 2027 de l'ASBL qui sera présenté et validé en AG ;

Le respect des règles des marchés publics est de vigueur pour toutes dépenses réalisées. Des canevas ont été réalisés en interne pour faciliter la mise en œuvre des marchés publics de faible montant qui représentent l'entièreté des dépenses du Parc naturel à l'heure actuelle.

Toutes les tâches de suivi et monitoring financier sont assurées par la comptable du Parc naturel et par la Direction. Un réviseur externe a été désigné pour contrôler le volet financier de l'ASBL dans son entièreté.



## 2.4 MOYENS FINANCIERS

### 2.4.1 Moyens financiers mobilisés

Le Parc naturel est un outil de développement territorial qui permet de mettre en œuvre des projets supra communaux répondant aux enjeux locaux grâce à un fort ancrage partenarial et des moyens financiers diversifiés. En effet, afin d'assurer au maximum la mise en œuvre du plan de gestion dont s'est doté le PNCC, il est indispensable de recourir à diverses sources de financement.

#### GAL PNCC – Programmation LEADER 2024-27

Dans cette optique, les 6 communes du PNCC ont introduit début 2023 une candidature dans le cadre du programme LEADER 2024-27. Celle-ci a été validée fin 2023 par le Gouvernement wallon.

La programmation LEADER 2024-2027 permet la mise en œuvre de 7 fiches-projets :

- **Coordination du GAL** - Coordination, animation et gestion du Groupe d'Action Locale
- **Circuits courts** – Vers plus d'autonomie en Cœur de Condroz
- **Tourisme** – Le Cœur de Condroz, terre de savoir-faire artisanaux
- **Energie**- Soutien à la création de communautés d'énergie et efficacité énergétique des entreprises
- **Mobilité** – Plan de mobilité douce transcommunal et plateforme Mobilité en Cœur de Condroz
- **Economie circulaire** – Vers une économie durable en Cœur de Condroz
- **Filières haies-laine** – Développement de filières agroenvironnementales spécifiques
- **Insertion** – Diversification et renforcement de l'insertion socio-professionnelles

	ETP	Durée	TOTAL	FEADER	SPW	Communes
Coordination	0,75	4	302.600 €	100.978 €	171.362 €	30.260 €
Circuits courts	0,75	4	323.631 €	107.996 €	183.272 €	32.363 €
Tourisme	0,5	3	219.700 €	73.314 €	124.416 €	21.970 €
Energie	0,5	4	225.754 €	75.334 €	127.844 €	22.575 €
Mobilité	0,5	3	155.854 €	52.008 €	88.260 €	15.585 €
Economie circulaire	0,5	3	165.754 €	55.312 €	93.866 €	16.575 €
Filières haies-laine	0,5	4	215.754 €	71.997 €	122.181 €	21.575 €
Insertion	0,5	2	90.954 €	30.351 €	51.507 €	9.095 €
<b>TOTAL</b>	<b>4,5</b>		<b>1.700.000 €</b>	<b>567.290 €</b>	<b>962.710 €</b>	<b>170.000 €</b>

#### Conseil de Politique Alimentaire et Projets Alimentaires Territoriaux

Depuis 2021 et jusque mi 2026, le territoire Cœur de Condroz bénéficie d'un financement du SPW pour la mise en place et l'animation d'un Conseil de Politique Alimentaire (CPA). Rassemblant des acteurs de toutes les facettes de l'alimentation (producteurs, transformateurs, horeca, consommateurs, communes, professionnels de la santé, ...), le CPA permet de faciliter la transition du système alimentaire local vers plus de durabilité.

#### Soutien à la filière maraichère

Jusque mi 2026, le PNCC bénéficie d'une subvention obtenue dans le cadre de l'appel à projets Relocalisation de la Wallonie lancé par le SPW DD. Celui-ci a pour objectif de structurer la filière maraichère locale afin d'alimenter les clients professionnels. Afin d'assurer la pérennisation complète de ce projet, le PNCC souhaite lui allouer une partie de la subvention Parc naturel - DDR.

#### Groupement d'Agriculteurs en Agroécologie

Le territoire bénéficie d'un financement jusqu'avril 2026 pour accompagner un groupe d'une vingtaine de polyculteurs-éleveurs dans la mise en œuvre de pratiques agroécologiques. Ils peuvent ainsi s'essayer à de nouvelles pratiques tout en bénéficiant d'un encadrement technique et d'échanges entre pairs. Le PNCC souhaite prolonger ce travail sur les pratiques agricoles durables via sa subvention Parc naturel - DDR

# 3

## AXE TRANSVERSAL : EXPÉRIMENTATION ET INNOVATION



L'équipe du Parc naturel est constamment attentive aux nouvelles dynamiques qu'il est possible de créer et aux opportunités qui permettent de mettre en œuvre le Plan de gestion à dix ans dont s'est doté le territoire.

Il doit également être considéré comme un laboratoire à ciel ouvert et à grande échelle où sont testées et mises en œuvre des méthodes de gestion d'un territoire rural dans ses multiples composantes et dans une approche transversale.

Dans cette optique de recherche permanente d'expérimentation et d'innovation, des démarches sont entreprises tout au long de l'année pour diversifier les sources de financement et inscrire le Parc naturel dans de nouvelles dynamiques répondant à son Plan de gestion.

## **Projets déposés dans le cadre des subventions Biodiversité – DNEV**

---

Plusieurs projets ont été proposés dans le cadre de cette subvention :

- Trame verte
- Zones humides
- Petite faune
- Espèces Exotiques Envahissantes

Celles-ci sont reprises en annexe du présent document et les actions proposées présentées également dans la suite du document.

## **Projets déposés dans le cadre de la subvention Développement rural – DDR**

---

Plusieurs projets ont été proposés dans le cadre de cette subvention :

- Soutien à l'économie locale
- Filière maraîchère
- Pratiques agricoles durables

Celles-ci sont reprises en annexe du présent document et les actions proposées présentées également dans la suite du document.

## **Renforcement de l'insertion socioprofessionnelle**

---

Dans le cadre de sa programmation LEADER, le PNCC mène un projet de soutien des CPAS dans leur mission d'insertion socioprofessionnelle. Afin de renforcer cet axe, le PNCC a répondu à l'appel à projets « Lutte contre la pauvreté pour les familles en situation de vulnérabilité » de la Loterie Nationale.

## **Projets Alimentaires Territoriaux**

---

En 2026, la Wallonie va lancer un appel à projets pour la mise en place et la coordination de Projets Alimentaires Territoriaux. Cette dynamique s'inscrivant pleinement dans la continuité du Conseil de Politique Alimentaire mis en place sur le Cœur de Condroz, le Parc naturel souhaite répondre à cet appel à projets, avec les autres acteurs pertinents du territoire qui aura été défini par la Wallonie.

## **Mobilisation de fonds privés**

---

Etant donné les diminutions des subsides publics que l'on connaît, le PNCC envisage d'entreprendre des démarches auprès de fondations et entreprises privées en 2026 afin de maximiser ses capacités d'action. Ces démarches nécessitent toutefois des moyens humains non négligeables, moyens qui s'ils peuvent être pris en charge par les subventions de fonctionnement Parc naturel, représentent un levier financier très précieux.

4

**ACTIONS  
PLANIFIÉES  
POUR 2026**



**Axe 1 :**  
**Protection, gestion et valorisation**  
**du patrimoine naturel**



Les actions de préservation du patrimoine naturel planifiées pour 2026 sont présentées ci-dessous de manière synthétique. Elles font également l'objet de fiches projets plus détaillées reprises en annexe.

## PLANS DE GESTION NATURA 2000

Financement principal : SPW DNEV – Subvention biodiversité

### Objectifs :

- Restaurer et entretenir des habitats d'intérêt communautaire et des habitats d'espèces d'intérêt communautaire afin de permettre leur rétablissement et leur maintien dans un état de conservation favorable
- Réduire le risque d'inondation et favoriser l'infiltration d'eau

### Description du projet :

Le projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des plans de gestion des sites Natura 2000 à l'échelle de la Wallonie et des obligations imposées par le Règlement européen sur la Restauration de la Nature. Le rôle stratégique des parcs naturels s'inscrit dans la logique d'un pilotage local fort de la restauration, en lien étroit avec les acteurs de terrain jouant déjà un rôle actif dans la gestion des sites Natura 2000 (DNF, Natagriwal, asbl de conservation de la nature agréées, etc.). Le Parc naturel va mettre en œuvre les plans de gestion des parcelles privées et publiques non soumises présentes dans les 7 sites Natura 2000 présents sur son territoire selon les consignes reçues de la DNEV.

Un premier travail cartographique sera réalisé par le Parc naturel en vue d'identifier les parcelles concernées selon les types d'habitats ou d'espèces visés et le type d'intervention proposée dans le plan de gestion (adaptation de la gestion ou création/restauration d'habitat). Un courrier rédigé par le Parc naturel sera ensuite envoyé par la DNEV aux propriétaires des parcelles identifiées. Enfin, en cas de retour favorable du propriétaire, le Parc naturel accompagnera la mise en œuvre des recommandations du plan de gestion (projets de gestion ou de restauration écologique), en faisant éventuellement appel aux subventions prévues par l'intervention 355 du Plan stratégique pour la PAC 2023-2027.

## PRÉSERVATION DES ZONES HUMIDES

Financement principal : SPW DNEV – Subvention biodiversité

### Objectifs

- Restaurer et préserver des sites naturels fragiles et les espèces qui s'y abritent
- Renforcer les services écosystémiques offerts par les mares agricoles
- Assurer la pérennité des aménagements en formant les services techniques communaux

### Description du projet

La mare agricole est un véritable réservoir de biodiversité et offre de nombreux services écosystémiques (retenue d'eau, refuge pour les auxiliaires de culture, etc.), un rôle fonctionnel non négligeable pour les milieux agricoles. Autrefois très nombreuses et aujourd'hui pratiquement disparues en raison de l'artificialisation des sols et de l'intensification des pratiques agricoles, leur restauration écologique a été soutenue par Natagora ces dernières années. Enjeu important sur le territoire du Parc naturel, le Triton crêté et l'Alyte accoucheur, deux espèces d'intérêt communautaire, constituent des espèces dites parapluies dont la préservation de leurs populations bénéficiera à de nombreuses autres espèces animales et végétales. En 2025, en collaboration avec Natagora, le Parc naturel a restauré une vingtaine de mares sur terrains publics ou privés.

Le Parc naturel entend poursuivre cet effort de préservation dans les prochaines années. Les actions porteront sur l'entretien du réseau de mares existant et le creusement de nouvelles mares. L'année 2026 sera consacrée à la récolte de données afin d'établir un cadastre des mares à l'échelle du territoire, et à l'analyse de nouvelles demandes émanant des communes et des agriculteurs afin d'établir un plan de gestion de celles-ci. La mise en œuvre des travaux nécessaires sera envisagée à partir de 2027.

Parallèlement, une formation des services techniques communaux à la création et à l'entretien de mares sera organisée en collaboration avec des experts tels que les Contrats de Rivière et Natagora.

## RENFORCEMENT DE LA TRAME VERTE

Financement principal : SPW DNEV – Subvention biodiversité

### Objectifs

- Renforcer le maillage écologique en connectant des sites d'intérêt biologique
- Renforcer les services écosystémiques offerts par les haies
- Créer une filière locale de production de plantes de haies
- Sensibiliser par l'action

### Description du projet

Enjeu important de son territoire, le Parc naturel poursuit le projet Haie-lève (1 élève = 1 mètre de haie) qui permet de concrétiser une action sur le terrain en matière de biodiversité, de renforcer le maillage écologique à proximité des écoles et de sensibiliser les élèves aux rôles essentiels joués par les haies. Concrètement, la classe participante reçoit les arbustes et autres fournitures nécessaires à la plantation, les conseils et l'aide à la plantation par un technicien présent sur le terrain et participe à la pose d'un panneau didactique symbolisant le parrainage de la haie par l'école.

Le Parc naturel organise deux périodes de chantiers sur l'année scolaire : plantation de haies sur des terrains publics ou chez des agriculteurs de mi-novembre à mi-mars et dégagement des plants au printemps pour assurer une bonne reprise des plants. Le Parc naturel collabore étroitement avec les communes de son territoire pour l'identification des sites potentiels de plantation et l'utilisation de leurs droits de tirage Ligneux. À terme, le projet Haie-lève bénéficiera directement des résultats du projet de relocalisation de la filière de production de plants de haies.

L'entretien des haies constitue un des principaux freins à la plantation sur terrains publics et chez les agriculteurs. Initiée par les GALs, le Parc naturel va poursuivre la réflexion sur la mise en place d'un outil partagé d'entretien des haies et alignements d'arbres et concrétisera la solution qui sera privilégiée.

Le Parc naturel va assurer la promotion de la plantation chez les particuliers en organisant des commandes groupées d'arbres et arbustes indigènes et de fruitiers.

Concernant la relocalisation de la production de plants de haies, les actions suivantes sont prévues :

- Réseau récolteurs/récolteuses de graines : organisation de formations à la récolte de graines (théorie et pratique)
- Chantiers de récolte : organisation de chantiers de récolte collectifs sur les 6 communes du Parc naturel
- Analyse économique : analyse économique détaillée de l'activité de production de plants de haies

## RESTAURATION DE VERGERS ET RENFORCEMENT DE L'ACCUEIL DE LA PETITE FAUNE

Financement principal : SPW DNEV – Subvention biodiversité

### Objectifs

- Améliorer l'état sanitaire des vergers conservatoires
- Assurer la pérennité des vergers en formant les particuliers, les agriculteurs et les services techniques communaux
- Renforcer les capacités d'accueil des vergers pour la petite faune
- Sensibiliser par l'action

### Description du projet

Le Parc naturel compte un nombre important de vergers hautes tiges, anciens ou plus récents, représentant des milliers d'arbres. Plusieurs d'entre eux sont des vergers conservatoires ou en passe de l'être. Soulignons, notamment, les vergers du domaine d'Haugimont de l'Université de Namur sur la commune de Gesves dans lesquels plusieurs actions ont été réalisées ces dernières années. Les démarches de classement en tant que verger conservatoire sont en cours. Le Parc naturel a été repris comme partenaire

dans la convention de partenariat et d'adhésion au Réseau Wallon des Vergers Conservatoires (RWVC) et participe chaque année à la maraude au vieux verger d'Haugimont. D'autres vergers conservatoires se trouvent sur le territoire du Parc naturel donc le Verger de Bethléem à Assesse et le Verger de Surhuy à Gesves. Outre l'intérêt pour la filière de fruits locale, ces vergers représentent un réel atout pour la biodiversité et plusieurs actions pourraient être entreprises dans ces vergers dont certains arbres sont en mauvais état sanitaire.

En 2026, le Parc naturel offrira son soutien à la restauration des vergers conservatoires communaux. Une formation sur la thématique des vergers (gestion de l'enherbement, plantation, taille) sera organisée à destination des particuliers, des agriculteurs et des ouvriers communaux en collaboration avec Diversifruits, ainsi qu'une séance d'informations pratiques sur l'accueil de la petite faune au verger. Enfin, le Parc renforcera les capacités d'accueil de ces habitats en installant des nichoirs dans des vergers publics et privés, notamment pour la Chevêche d'Athéna, et coordonnera leur suivi (occupation et baguage).

## LUTTE CONTRE LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Financement principal : SPW DNEV – Subvention biodiversité

### Objectifs

- Participer à la lutte contre les espèces exotiques envahissantes
- Sensibiliser et communiquer autour de ces problématiques

### Description du projet

Les communes ont sollicité l'aide du Parc naturel en lien avec la problématique de gestion de deux espèces exotiques envahissantes en Wallonie : le frelon asiatique et le raton laveur. Les communes mettent en place une communication à destination de leurs concitoyens.

Le Parc naturel soutiendra leur communication en rédigeant des articles de sensibilisation dans les bulletins communaux, sur Facebook ou dans sa newsletter, et mettra à disposition des communes des couvercles de piégeage du frelon asiatique. Le Parc naturel entend suivre le modus operandi qui sera décidé de manière conjointe entre tous les parcs naturels. Leur réunion aboutira à une vision cohérente et concertée de la gestion de ces espèces et des types de soutien pouvant être offerts par les parcs.

## GESTION DURABLE DES FORÊTS

Financement principal : SPW DDR – Subvention fonctionnement

### Objectifs

- Contribuer à la gestion durable des forêts privées du territoire

### Actions 2026

- Continuité de l'action groupée en faveur des propriétés de moins de 5 ha menée par la CAPFP : vente de bois et suivi des ventes
- Animation de l'Association Forestière des Tiges et Chavées :
  - ◇ Organisation de visites de propriétés et de moments d'échanges entre propriétaires
  - ◇ Organisation d'une formation en collaboration avec la CAPFP et la SRFB



**Axe 2 :**  
**Paysages, aménagement  
du territoire et mobilité**



## PAYSAGES ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Financement principal : SPW TLPE – Subvention Paysages, aménagement du territoire

### Mise en place d'une charte paysagère sur le territoire du Parc naturel

---

- Finalisation de la caractérisation des unités paysagères
- Réalisation d'un diagnostic citoyen grâce à une collecte participative des points de vue, panoramiques ou non, et des marqueurs territoriaux considérés emblématiques par les participant-e-s.
- Analyse et synthèse du diagnostic participatif
- Récolte des recommandations auprès des différents groupes cibles, analyse et synthèse
- Structuration et rédaction de la Charte

### Participation active aux réunions des SDC

---

- Suivi des travaux des SDC et co-construction des relations entre Charte & SDC

### Cellule de remise d'avis

---

- Mise en place de la cellule de remise d'avis
- Gestion des demandes (estimation : 1 par mois)

### Animations au CAP-Condroz

---

- Coordination des demandes (estimation : une dizaine de mars à octobre)
- Remobilisation des paysagistes

## MOBILITÉ

Financement principal : LEADER

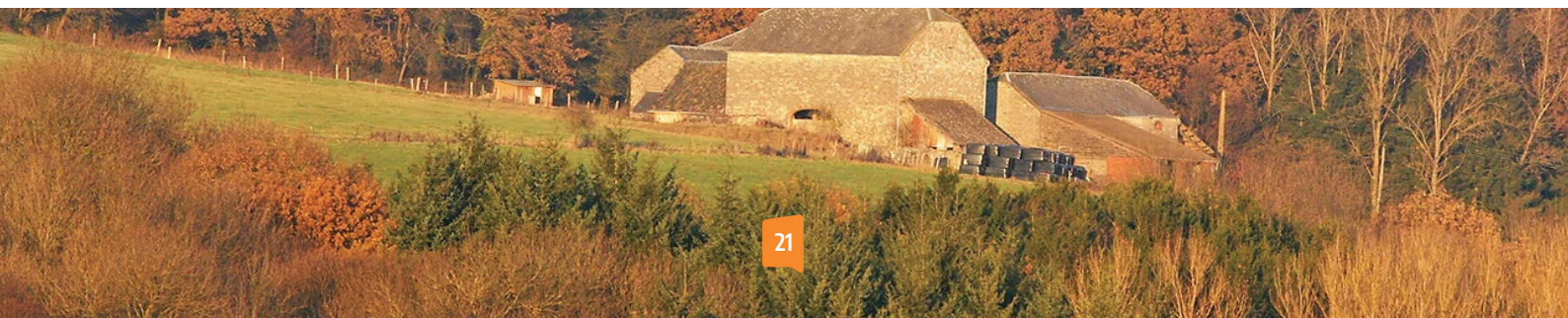
Le projet mobilité du Parc naturel Cœur de Condroz vise à réduire la dépendance à la voiture individuelle en développant, en coordonnant et en faisant connaître des alternatives plus durables à travers la mobilité active à vélo et la mobilité partagée.

### Etablir un plan de mobilité active transcommunal

---

**1. A vélo vers mon école** : une initiative locale pour favoriser le partage de la route en toute sécurité = Une approche centrée sur les écoles et participative parce que :

- La mobilité scolaire représente un levier important de transition vers des modes de transport plus doux, étant donné notamment la proximité de l'école.
- Cela permet l'implication de toutes les parties prenantes, à savoir les enseignants, les parents, les élèves, la commune,...) et par conséquent de mobiliser les gens et d'initier des changements de pratiques. Elle permet aussi à chacun de prendre conscience des contraintes. Ce n'est en effet pas possible pour la commune de faire n'importe quoi.



- Cette approche nous permet de donner une plus grande place au vélo dans nos communes en utilisant des moyens d'action à notre portée : limiter la vitesse sur certains tronçons, adapter la signalétique, prévoir des aménagements temporaires,... Notre approche écoles va permettre d'identifier toute une série de choses faisables avec des moyens limités.
- Nous avons la volonté d'aboutir à des réalisations concrètes sur la durée du projet qui est assez limitée

#### Actions 2026 :

- Suivi du projet pilote avec Haillot (Ohey) et Mohiville (Hamois) : relever les freins et leviers à travers 2 ateliers avec citoyens, voisins, échevin mobilité et enseignement, équipe pédagogique, partenaires privilégiés (Avello, Pro Vélo, Un guidon pour 2main, ...)
- Lancement de la dynamique auprès d'autres écoles motivées dans les 4 communes restantes.
- Proposer en parallèle une formation à l'EMSR décentralisée pour autonomiser les écoles dans l'apprentissage de l'EMSR. Sur le territoire, 2 écoles ont un référent EMSR. Or, de nombreuses animations sont uniquement disponibles aux écoles avec référent.

## 2. Le réflexe vélo : donner de la place aux vélos dans l'espace public

#### Actions 2026 : dans les festivités, favoriser le stationnement événementiel

- Intégrer le stationnement vélo dans les formulaires de déclaration d'événements pour que cela devienne un réflexe.
- Outiller les organisateurs : proposer des kits de stationnement événementiels à destination de l'administration et des citoyens pour les festivités : supports de communication avant l'événement et bâches sur le lieu, etc.

## 3. Identification des actions complémentaires que les communes identifient comme prioritaires dans le cadre du plan de mobilité active transcommunal

#### Actions 2026 : organiser une consultation des communes et des rencontres permettant d'identifier les priorités communes.

## Mettre en place une plateforme de mobilité en Coeur de Condroz

---

- Mise à jour des informations liées au Mobiligal
- Hébergement de la plateforme
- Promotion via les verres d'accueil aux nouveaux habitants entre autres

## Développer l'autopartage rural

---

- Distribuer les brochures informatives créées en 2025 dans les lieux de passage.
- Présenter aux administrations communales et CPAS l'autopartage public : mise à disposition d'un véhicule communal aux heures non-exploitées
- Présenter aux citoyens les solutions d'autopartage public et entre voisins.
- Accompagner les administrations et citoyens dans la mise en place de l'autopartage
- Analyser la faisabilité d'une mise en partage du véhicule du Parc naturel



**Axe 3 :**  
**Développement rural**  
**et socio-économique**



# AGRICULTURE, ALIMENTATION

## Soutien aux circuits courts

Financement principal : LEADER

Objectif général : Développer une dynamique territoriale intégrée visant à accroître l'autonomie alimentaire du Cœur de Condroz, par le soutien et la structuration des filières locales, la mise en réseau des acteurs et la valorisation des productions du territoire.

### Structuration de l'offre et la demande

#### Objectifs

- Favoriser la mise en relation entre l'offre locale et la demande en produits durables et de proximité ;
- Structurer et renforcer les filières locales de production, de distribution et de consommation ;
- Améliorer l'accessibilité et la mutualisation des solutions logistiques, numériques et humaines pour soutenir les circuits courts.

#### Actions 2026

- **Organisation de rencontres territoriales de l'alimentation durable** : favoriser les échanges entre producteurs, transformateurs, distributeurs, collectivités et acteurs de la restauration pour stimuler la coopération locale ;
- **Travail avec les cantines locales** : publication de la fiche diagnostic, mise en réseau des acteurs concernés et développement d'un partenariat avec le **BEP** et **Manger Demain** pour accompagner la transition vers une alimentation plus durable ;
- Communication & formation des acteurs locaux pour répondre aux marchés publics ;
- **Amélioration de la logistique mutualisée** : exploration et mise en œuvre de solutions partagées en matière de **transport**, de **digitalisation** et de **ressources humaines**, afin de faciliter la circulation et la distribution des produits locaux.

### Promotion des produits locaux

#### Objectifs

- Appui aux producteurs et indépendants locaux développant des activités en circuits courts ;
- Mettre en œuvre les leviers identifiés et lever les freins existants afin de renforcer la dynamique locale et la visibilité des produits du territoire.

#### Actions 2026

- **Campagne de communication** : déploiement d'actions de promotion renforçant l'identité territoriale « Cœur de Condroz » et la reconnaissance des produits locaux ;
- **Apéros ruraux** : organisation de moments conviviaux favorisant la rencontre entre producteurs, habitants et acteurs locaux pour encourager la consommation en circuits courts ;
- **Festival Nourrir le Cœur de Condroz #5** : mise en avant des initiatives locales, des producteurs et des filières courtes au travers d'un événement festif et participatif.



## Marché couvert

### Objectifs

- Étudier les pistes de reconversion du Marché couvert sur la base des espaces définis par la commune et des besoins identifiés ;
- Accompagner les acteurs économiques du territoire engagés dans les circuits courts, notamment ceux à la recherche d'espaces adaptés à leurs activités ;
- Favoriser l'émergence d'un lieu structurant au service des circuits courts et de l'économie locale.

### Actions 2026

- **Coordination de l'appel à manifestation d'intérêt** : identification et mobilisation des porteurs de projets potentiels, organisation de visites des locaux et accompagnement des candidatures ;
- **Coordination de l'étude de faisabilité** : analyse approfondie des pistes de reconversion retenues, intégrant les besoins techniques, fonctionnels et partenariaux ;
- **Coordination de l'étude économique** : évaluation des modèles de gestion, des coûts et des perspectives de rentabilité pour assurer la viabilité du futur projet.

## Filière céréales panifiables

---

Financement principal : LEADER

Objectif général : Accompagner le développement de la filière locale de céréales panifiables « Au cœur du pain »

Développement de la filière Au cœur du pain

### Objectifs

- Favoriser le développement et la diversification de la filière afin de proposer une gamme étendue de produits (farines et pains) ;
- Augmenter les volumes de farines produites et consommées localement, notamment via la diversification des conditionnements ;
- Consolider le modèle de la filière et sa gouvernance ;
- Collaborer avec d'autres territoires pour mettre en réseau les filières locales et promouvoir le modèle d'agriculteur.trice-meunier.ère.

### Actions 2026

- Diversification des espèces cultivées (froment, épeautre, petit épeautre, seigle...) et transformées ;
- Essais variétaux en ferme et sélection participative de variétés-populations ;
- Tests de mouture et de panification ;
- Développement d'une gamme de petits conditionnements ;
- Soutien à la commercialisation des farines et des pains de la filière ;
- Développement de partenariats avec de nouveaux moulins à la ferme ;
- Suivi de la charte et du cahier des charges ;
- Accompagnement du groupe porteur et intégration des nouveaux membres ;
- Communication et information sur la filière et ses enjeux.

## Filière maraîchère B2B

---

Financement principal : SPW DD Relocalisation de l'alimentation + SPW DDR Subvention Développement rural

Objectif général : Structurer une filière locale de commercialisation de fruits et légumes, conçue et gouvernée par les maraîchers du Cœur de Condroz, afin de renforcer la viabilité économique des fermes, mutualiser la mise en marché et répondre aux besoins des professionnels de l'alimentation. Les producteurs y planifient collectivement leurs cultures sur base des demandes exprimées dans un catalogue commun destiné aux clients professionnels.

→ Fin 2025 : Création de la coopérative agréée en économie sociale

→ 2026 : Vers une autonomisation du collectif

### Accompagnement de la nouvelle coopérative vers l'autonomisation

#### Objectifs

- Finaliser le **mode de gouvernance** et les processus décisionnels de la coopérative ;
- Finaliser les **processus logistiques** & administratifs avec la mise à disposition de « user guide » pour chaque intervenant (gestionnaire, coopérateur-fournisseur, livreur, ...)
- Rechercher le profil, type d'emploi et temps de travail adaptés pour le **futur gestionnaire** ;
- Renforcer les **compétences des coopérateurs** afin qu'ils puissent assurer progressivement la coordination et la gestion collective de la structure.

#### Actions 2026

- **Organisation de séances plénières** : suivi collectif du développement de la coopérative et validation des orientations stratégiques ;
- **Mise en place et animation de groupes de travail thématiques** (logistique, commercial, qualité, etc.) pour consolider la gouvernance participative et opérationnelle.

### Poursuite développement commercial

#### Objectifs

- Assurer l'autonomisation financière de la coopérative par le renforcement des débouchés commerciaux ;
- Créer un poste à temps partiel dédié à la gestion quotidienne et à la coordination des activités.

#### Actions 2026

- **Prospection ciblée** pour élargir le portefeuille client ;
- Campagne de communication ;
- **Formation du collectif aux procédures de marchés publics** : positionnement de la coopérative sur les appels d'offres pertinents du territoire ;
- **Montée en compétence des coopérateurs** : accompagnement et formation continue pour consolider et compléter les savoir-faire de communication & commerciaux.

## Optimisation des coûts

### Objectifs

- Réduire la charge logistique & administrative grâce au développement et à l'optimisation continue de l'outil ERP ;
- Identifier et mettre en œuvre des solutions viables en matière de transport et de ressources humaines, dans une logique de mutualisation.

### Actions 2026

- **Amélioration des processus** et l'outil ERP pour encore plus de robustesse ;
- **Organisation d'une réunion de réflexion** avec d'autres acteurs locaux afin d'explorer les opportunités de mutualisation des solutions logistiques et RH ;
- **Soutien au groupe de travail logistique** pour l'appropriation des processus de distribution et de gestion des flux ;
- **Veille active** sur les initiatives territoriales similaires et exploration des synergies possibles avec d'autres structures.

## Conseil de Politique Alimentaire

Financement principal : SPW DD Conseil de Politique Alimentaire

Objectif général : Fédérer et accélérer la transition vers un système alimentaire durable, résilient et inclusif, en facilitant la coopération entre acteurs du territoire et en intégrant les dimensions sociales, environnementales, économiques et de santé.

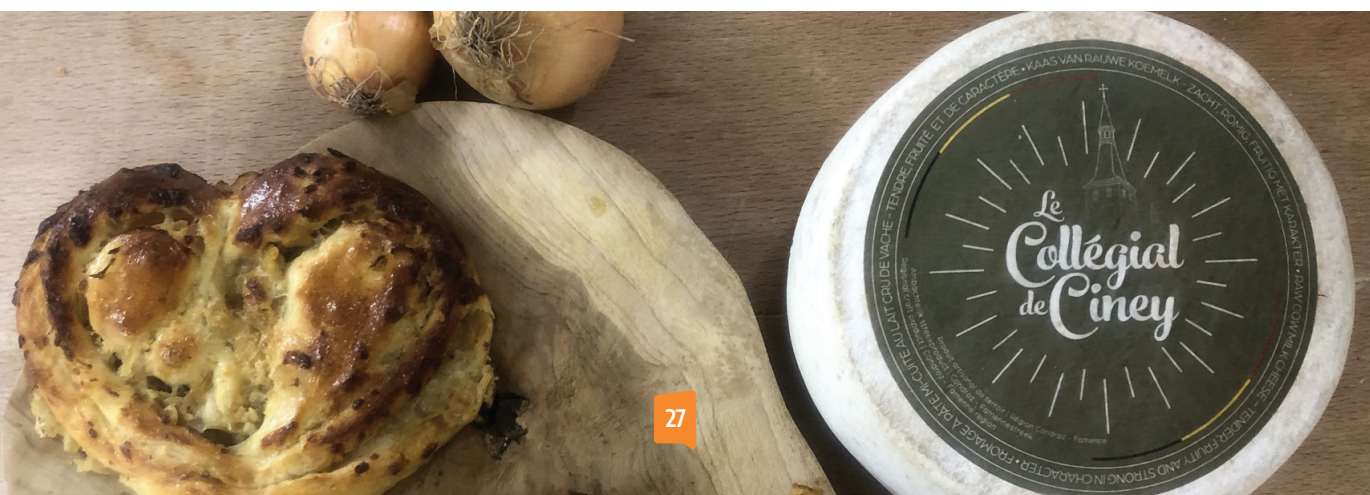
→ 2026 : Vers des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)

### Objectifs

- S'intégrer dans la nouvelle stratégie et le plan d'action de la Wallonie ;
- Contribuer au maillage du réseau wallon de l'alimentation durable à travers les futurs Projets Alimentaires Territoriaux ;
- Favoriser l'articulation entre les initiatives à différentes échelles (locale, bassin alimentaire, régionale) ;
- Renforcer la coopération avec les territoires voisins pour identifier les **synergies** et **gains d'échelle** possibles ;
- Intégrer la vision, les besoins et les spécificités du territoire au sein des stratégies régionales et interterritoriales ;
- Relayer les **opportunités et outils** issus du réseau wallon vers les acteurs locaux afin de renforcer leur implication et leur accès aux dispositifs de soutien.

### Actions 2026

- **Co-construire**, avec les territoires voisins, une nouvelle architecture de gouvernance alimentaire alignée sur la stratégie wallonne (Programme Alimentaire Territorial), tout en préservant l'ADN et les valeurs propres à notre territoire ;
- **Assurer la transition** du Conseil de Politique Alimentaire vers un **Projet Alimentaire Territorial élargi**, garantissant la continuité des dynamiques locales et la représentation du territoire au sein du futur réseau wallon.



## Pratiques agricoles durables

---

Financement principal : SPW ARNE GAA + SPW DDR Subvention Développement rural

Objectif général : Accompagner un groupement d'éleveur.euse.s (GAA) dans la transition de leurs pratiques agricoles.  
Soutenir la transition agricole sur le territoire

### Objectifs

- Lever les principaux freins à l'évolution des pratiques en combinant des leviers économiques (prise en charge du conseil, des outils et des analyses) à une meilleure accessibilité de l'information ;
- Faciliter les échanges de bonnes pratiques entre pairs en organisant des rencontres et en créant des liens entre les membres du groupement ;
- Renforcer la motivation des agriculteurs, assurer la continuité des actions engagées, et soutenir les dynamiques collectives sur le long terme.

### Actions 2026

- **Campagne d'analyses** : prise en charge d'analyse de sol, fourrages et engrais organiques selon les besoins des éleveurs et comme base pour le conseil indépendant ;
- **Conseil indépendant** : conseil individualisé pour les membres du groupe grâce à la mobilisation de plusieurs structures (Fourrages Mieux, Eleveo, Arsia, Natagriwal, Cepicop,...) ;
- **Formation santé du troupeau** : formation en aroma/phytothérapie et immunité de l'animal et du troupeau ;
- **Suivi essais** : plénière pour exposer les résultats de l'essai suivi actuellement avec Fourrage Mieux et si possible poursuite de l'essai dans d'autres conditions. Lancement de nouveaux essais en ferme à la demande ;
- **Coins de champ / coins d'étable** : organisation de moments de partage de bonnes pratiques entre les membres du groupement ;
- **Phytolidences / conférences / séances infos** : organisation d'événements informatifs par exemple avec Regenacterre, l'Awé ou autre intervenant...
- **Réunion feedback** : moment convivial pour recueillir les impressions, attentes et retours sur l'accompagnement du GAA.



# DÉVELOPPEMENT DE FILIÈRES SPÉCIFIQUES

## Développement d'une filière laine locale

---

### Objectifs

- Accompagner la création d'une filière de valorisation de la laine locale ;
- Organiser une tonte nomade sur les 6 communes du territoire ;

### Actions 2026

- **Tonte nomade 2026** : organisation des tournées de tonte nomade sur les 6 communes ;
- **Formations** : organisation d'une formation « B.A.BA du mouton » en collaboration avec le CRO (Centre de Recherche Ovine) et de formations au tri de la laine ;
- **Production et commercialisation** des produits du projet « feutre » ;
- **Analyse économique** : analyse économique détaillée du projet « feutre » réalisé avec la laine de la tonte nomade 2025 ;
- **Pistes de valorisation** : recherche de pistes de valorisation de la laine sur le territoire.

## Plantation de haies fruitières multifonctionnelles

---

Financement principal : LEADER

### Objectifs

- Promouvoir la plantation de haies fruitières multifonctionnelles auprès des propriétaires de vergers hautes tiges (agriculteurs, propriétaires privés) et des maraichers qui souhaitent augmenter leur gamme en proposant des petits fruits.
- Diversifier la production fruitière par l'implantation de haies fruitières multifonctionnelles

### Actions 2026

- **Essais-pilotes 2025** : suivi des essais pilotes en collaboration avec le CRA-W ;
- **Essais-pilotes 2026** : organisation de séance d'information et implantation de nouveaux essais-pilote (conception des plants de plantation, identification des sites-pilotes) ;
- **Diversification de la production fruitière** : contacts et tests de valorisation des fruits ;
- **Création d'un réseau de producteurs fruitiers** sur le territoire afin de créer une dynamique autour de la thématique (conseils et échanges sur la multiplication, la plantation, l'entretien, la récolte, le stockage, les possibilités de transformations et de valorisations)



## ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE

Financement principal : LEADER + SPW DDR Subvention Développement Rural

Objectif général : Inscrire le territoire Cœur de Condroz dans une dynamique d'économie circulaire en travaillant à la fois sur la consommation et la production. Soutenir l'économie locale notamment grâce à la plateforme MonCondroz.be.

### Sensibiliser et informer les entreprises à propos de l'économie circulaire

---

#### Objectifs

- Faire connaître les différents **pilliers de l'économie circulaire** (définition et exemples concrets) ;
- Expliquer les **avantages économiques, sociaux et environnementaux** que représente l'économie circulaire ;
- Mettre en lumière les initiatives inspirantes du territoire.

#### Actions 2026

- Déploiement de la **communication** sur Facebook et LinkedIn ;
- Réalisation de **capsules vidéo** pour mettre en lumière les bonnes pratiques (témoignages) ;
- Création d'**une page sur le site internet** où les piliers de l'économie circulaire sont détaillés en lien avec les témoignages ;
- **Sensibilisation individuelle et collective** lors de rencontres et d'évènements co-organisés avec les acteurs du territoire.

### Mettre en place les conditions favorables afin que les entreprises co-construisent des projets de synergie et de mutualisation de ressources

---

#### Objectifs

- Susciter l'intérêt de **projets collaboratifs** ;
- Créer un **climat de confiance** pour favoriser les échanges.

#### Actions 2026

- **Organisation et facilitation** de rencontres entre les acteurs économiques afin d'identifier des synergies ;
- **Mise en réseau avec les partenaires** pouvant fournir l'information et soutenir la réalisation ;
- **Accompagnement** des projets jusqu'à la concrétisation.

### Donner de la visibilité aux acteurs économiques locaux et leur permettre de se rencontrer

---

#### Objectifs

- Favoriser **les rencontres et les échanges** entre acteurs économiques locaux (indépendants, commerçants, petites et moyennes entreprises) ;
- Promouvoir la plateforme **MonCondroz.be**.

#### Actions 2026

- Organisation d'un **évènement de réseautage** pour les acteurs économiques : orateur(s) pour informer sur un sujet à définir et moment de réseautage pour créer du lien ;
- **Co-gestion** de la plateforme MonCondroz.be avec le soutien d'un étudiant ;
- Communication via Facebook, Instagram et Linked in pour **mettre en lumière les activités** économiques et les artisans ;
- Placement de **bâches** dans les communes pour faire connaître MonCondroz.be.

## INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

Financement principal : LEADER

Objectif général : renforcer les acteurs sociaux (CPAS, PCS) et les acteurs de l'insertion socio-professionnelle (CISP, CFISPA) et faciliter les contacts avec les entreprises afin d'augmenter les résultats de la formation et de l'insertion sociale et professionnelle sur le territoire.

### Rencontrer les entreprises du territoire Cœur de Condroz et mobiliser leur participation à l'insertion socioprofessionnelle

---

#### Objectifs

- Informer les indépendants et les entreprises sur les dispositifs article 60 et 61 (procédé de mise à l'emploi des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale) utilisé dans les CPAS ;
- Sensibiliser les indépendants et les entreprises à la problématique du manque d'entreprises disposées à accueillir des bénéficiaires du revenu d'intégration rencontrée par les CPAS ;
- Mobiliser les indépendants et les entreprises à participer à un projet social qui offre une expérience professionnelle à un bénéficiaire du revenu d'intégration et qui lui permet l'accès à un emploi stable, en l'occurrence la signature d'un contrat article 60 ou 61.

#### Actions 2026

- Diffuser un flyer expliquant les dispositifs article 60 et 61 ;
- Rencontrer les entreprises et les indépendants du territoire Cœur de Condroz afin de définir le ou les profils de fonction pouvant accueillir des personnes en insertion.

### Élaboration d'une base de données reprenant les stagiaires prêts à l'emploi dans les CPAS

---

#### Objectifs

- Informer les entreprises sur les profils des bénéficiaires qui sont prêts à l'emploi au sein des CPAS en vue de la signature d'un contrat article 60 ou 61.

#### Actions 2026

- Constituer une base de données qui reprendra les bénéficiaires du revenu d'intégration prêts à l'emploi et qui décrira leur profil et leurs compétences

### Conception d'une formation « savoir-être » à l'attention des futurs stagiaires articles 60 et 61

---

#### Objectifs

- Permettre aux bénéficiaires du revenu d'intégration d'acquérir le savoir-être indispensable à la mise à l'emploi (être présent, prévenir en cas d'absence, respecter ses engagements, ...) ;
- Simuler des entretiens d'embauche à travers des jeux de rôles.

#### Actions 2026

- Organiser une formation obligatoire avant la mise à l'emploi des bénéficiaires.

## TOURISME | LE CONDROZ A DU TALENT

Projet mis en œuvre par la Maison du Tourisme Condroz-Famenne et la Spirale

Financement principal : LEADER

Objectif général : consolider la dynamique enclenchée depuis 2024 autour des Talents du Condroz, professionnaliser les porteurs de projets et renforcer la visibilité des savoir-faire du territoire.

### Développement et accompagnement des Talents

---

#### Objectifs

- Structurer et commercialiser de nouvelles offres touristiques.
- Renforcer les compétences des talents (communication, storytelling, gestion).
- Assurer la pérennité des expériences locales.

#### Actions 2026

- **Cycle de formations** : 7 modules (communication & pitch, création d'offre, outils numériques).
- **Accompagnement individuel** : suivi personnalisé, mise en réseau, visibilité, shooting photo.
- **Catalogue en ligne** : intégration des nouvelles offres et activités 2025-2026.
- **Flyer promotionnel** : création et diffusion sur le territoire (OT, hébergements, événements).

### Mise en réseau & événements participatifs

---

#### Objectifs

- Favoriser les échanges entre talents, opérateurs touristiques et acteurs locaux.
- Encourager la coopération et les projets communs.
- Impliquer les talents dans les événements phares du territoire.

#### Actions 2026

- **Soirée de réseautage "Talents"** : rencontre et échanges entre talents.
- **Journées partenaires** : 3 rencontres annuelles pour faire vivre les offres touristiques.
- **Participation à des événements régionaux** : Balades & Vous, Carrefour du Tourisme, Castel Art et Partage de Savoir-Faire.

### Valorisation & communication

---

#### Objectifs

- Accroître la notoriété du projet et la visibilité des talents.
- Attirer un public plus large vers les expériences locales.
- Positionner le Condroz comme territoire créatif et authentique.

#### Actions 2026

- **Campagne digitale "Wallonneurs"** : mise en avant des talents via WBT.
- **Campagne réseaux sociaux** : publications régulières (Facebook, Instagram, site).
- **Presse & médias** : articles dans C-Dimanche, Vacances Web, bulletins communaux, presse régionale.

### Objectifs

- Faire de **La Spirale** la porte d'entrée des Sentiers d'Art et du patrimoine artisanal.
- Créer un lieu vivant de découverte, démonstration et formation autour des métiers d'art.

### Actions 2026

- **Réunions de co-création** : conception muséographique et scénographique avec PNCC & MTCF.
- **Plan d'aménagement** : diagnostic, scénographie, budget prévisionnel.
- **Cahier des charges** : sous-traitance pour la scénographie des deux salles.



**Axe 4 :**  
**Energie, climat**



# DIMINUER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Financement principal : LEADER

Objectif général : Transition énergétique du territoire en développant sa résilience économique et énergétique pour l'ensemble de ses acteurs économiques et habitants et en renforçant les synergies entre eux.

## Promotion et soutien à la création de partages et communautés d'énergie

---

### Objectifs

- Développement de pratiques et compétences pour les acteurs du territoire en matière de compréhension des réseaux électriques, de sobriété et flexibilité énergétique, et partages de connaissances ;
- Création de projets-pilotes de communautés d'énergie, avec différents acteurs aux profils de consommation complémentaires, qui apprennent et construisent un modèle reproductible. Elaboration d'une stratégie de résilience énergétique à leur échelle et de projets collectifs de production et valorisation énergétique ;
- Mise en place de moyens pour faciliter la création de nouvelles communautés d'énergie après les projets-pilotes ;
- Amélioration de l'accès à l'énergie, dont renouvelable, par les ménages en précarité énergétique.

### Actions 2026

- Information et mobilisation des acteurs :
  - ◇ En collaboration avec d'autres chargés de mission énergie de GAL et Parcs naturels, développement et mise en ligne d'une plateforme de vulgarisation et mise à disposition d'outils et ressources sur le partage et les communautés d'énergie ;
  - ◇ Augmentation de la communication via divers canaux pour inciter des acteurs publics et privés à se lancer dans des projets concrets de partage d'énergie ;
  - ◇ Organisation d'animations sur l'électricité (acteurs, marché, facture, production photovoltaïque, prévention des consommations, ...).
- Création de projets de partage d'énergie :
  - ◇ Lancement de groupes de travail dans chaque commune du territoire : appels à intérêts et assemblage d'acteurs, récolte et analyse de données de consommation et production électrique, pré-dimensionnements de partages ;
  - ◇ Lancement d'un marché public d'accompagnement technique et juridique par un bureau d'étude ;
  - ◇ Suivi régulier des avancées dans le processus de création.

## Amélioration de la résilience économique et de la compétitivité des entreprises par l'efficacité énergétique et la production d'énergie renouvelable.

---

### Objectifs

- De manière générale, une diminution de la consommation d'énergie des entreprises et une augmentation de la production d'énergie renouvelable de la part de celles-ci sont attendues sur le territoire. Cela entraînera une amélioration de la résilience des entreprises en cas de nouvelles flambées des prix de l'énergie.

### Actions 2026

- Mobilisation des entreprises locales (PME, TPE, indépendants, agriculteurs, commerçants, artisans, associations, ...):
  - ◇ Augmentation de la communication via divers canaux pour
    - » collecter les besoins des petites entreprises ;
    - » activer des entreprises ambassadrices : mise en avant de réalisations exemplaires et organisation de rencontres inspirantes ;
  - ◇ Incitation à la participation à des projets de partage d'énergie ;
- Création d'un service de facilitation personnalisé selon les sollicitations reçues :
  - ◇ Relier les besoins et les services proposés par des partenaires actifs sur le territoire (BEP, UCM, facilitateurs énergie, bureaux d'étude, entreprises travaux énergie, ...).
  - ◇ Recherche et activation d'incitants financiers pour encourager le passage à l'acte :
    - » Préfinancement (audits énergétiques, petits travaux avant réception de primes)
    - » Veille appels à projets d'efficacité énergétique et/ou de production d'énergie renouvelable
  - ◇ Aide aux démarches administratives pour l'accès aux services et financements.

## Développer de façon durable et équilibrée les énergies renouvelables

---

Financement principal : LEADER

Objectif général : Transition énergétique du territoire en développant sa résilience économique et énergétique pour l'ensemble de ses acteurs économiques et habitants et en renforçant les synergies entre eux.

Optimisation du potentiel renouvelable du territoire, en adéquation avec le respect de l'environnement, des écosystèmes et des activités locales et selon les principes de la participation citoyenne et coopérative.

### Objectifs

- Promotion de la transition énergétique au bénéfice d'un plus grand nombre en utilisant de l'énergie renouvelable produite localement et en tentant de réduire la fracture sociale en la matière.
- Construire des outils de sensibilisation, de mobilisation et d'accompagnement à l'émergence d'un territoire dynamique associant tous ses acteurs : une approche vertueuse et participative de l'utilisation rationnelle et de la production d'énergie renouvelable au bénéfice du plus grand nombre.
- Développement de la production de plaquettes de bois locales sur la plateforme biomasse de l'asbl pluri-communale Clé Bois.

## Actions 2026

- Gestion journalière administrative et financière de la plateforme biomasse Clé Bois.
- Partenariat universitaire :
  - ◇ Cadastre des consommations d'énergie (tous vecteurs) et des productions d'énergies renouvelables déjà existantes (ou en cours d'installation) sur le territoire.
  - ◇ Etat des lieux des volontés, plans et actions communales (sur base des DPC, des SDC, des PCDR, des PAEDC, ou de tout autre source officielle),
  - ◇ Cadastre des coopératives actives, des groupes de citoyens et entreprises impliqués dans la transition énergétique à l'échelle du territoire.
  - ◇ Evaluation fine du potentiel renouvelable sur le territoire.
  - ◇ Analyse des moyens d'adhésion et de mobilisation des divers acteurs du territoire.
- Récolte des besoins de projets de production d'énergie renouvelable, recherche et direction vers les accompagnements et sources de financement adéquats.



5

**AXE TRANSVERSAL :  
SENSIBILISATION,  
INFORMATION,  
COMMUNICATION**

L'année 2026 verra la poursuite et le développement des missions transversales d'éducation, de sensibilisation et d'information du Parc naturel vers ses différents publics-cibles et au moyen de nombreux supports et activités.

### 5.1.1 Activités grand public

De nombreuses activités liées aux différents domaines d'action du Parc naturel seront organisées à destination des habitants des 6 communes. Ces actions sont décrites au sein de chaque chapitre dédié. On retrouvera notamment :

- Des animations pédagogiques sur la thématique des paysages au CAP Condroz à destination des écoles
- Des chantiers haie-lève (sensibilisation tout en plantant des haies et en construisant des nichoirs) à destination des écoles et des mouvements de jeunesse
- Des sorties forestières à destination des membres de l'Association Forestière des Tiges et Chavées
- Des chantiers participatifs de restauration de zones naturelles
- Des formations à la gestion des vergers hautes tiges et à la restauration de zones humides à destination des services communaux
- L'organisation du Festival Nourrir le Cœur de Condroz
- La participation à l'événement Balades et vous de la Maison du Tourisme
- Des rencontres entre professionnels dans le cadre des thématiques Alimentation durable, Agriculture, Economie circulaire, Energie
- Des conférences et séances d'information à destination des habitants du territoire
- Des tenues de stands d'information lors de différents événements : Semaine de l'arbre, événements communaux,...

### 5.1.2 Outils d'information et de sensibilisation

En 2026, le Parc naturel poursuivra ses actions en matière de communication et de sensibilisation. Il s'agit de faire connaître les projets menés auprès des habitants et acteurs du territoire mais aussi d'informer sur les richesses patrimoniales du Parc naturel afin d'inciter le public à les préserver.

Les différents outils développés contribuent également à l'affirmation de l'identité du territoire en valorisant ses spécificités, ses ressources, ses traditions.

### Supports numériques

---

Le site web [coeurdecondroz.be](http://coeurdecondroz.be)

Le site web du Parc naturel sera régulièrement alimenté afin d'informer les citoyens, de rendre l'outil dynamique et de stimuler sa fréquentation.

**Objectif 2026** : atteindre les 15 000 sessions sur l'année

#### Les réseaux sociaux

- Facebook : la page est alimentée régulièrement (5 publications par semaine environ). Les publications portent sur l'actualité des projets, les actions réalisées, les événements à venir, les retours d'événements, le relais des nouvelles de nos partenaires...

**Objectif 2026** : atteindre les 3500 abonnés

- LinkedIn : le compte s'adresse plus aux professionnels et est régulièrement alimenté avec du contenu en lien avec les projets
- **Objectif 2026** : atteindre les 400 abonnés

## Visuels numériques

Tout au long de l'année, divers visuels numériques seront conçus et diffusés sur nos canaux pour promouvoir les actions/événements réalisés dans les différents projets du Parc naturel.

Plusieurs capsules vidéo relatives aux projets (ex : mise en valeur d'entreprises engagées dans l'économie circulaire) seront également conçues.

## Supports matériels

---

### Flyers Parc naturel

Le Parc naturel va éditer un flyer de présentation générale. Celui-ci s'inspirera de la Raison d'être des Parcs naturels qui a été élaborée au sein de la Fédération des Parcs naturels. Des flyers de présentation de chaque projet seront également réalisés. Par la suite, ces flyers pourront être déclinés sur d'autres supports (roll-up, panneaux,...). Le Parc naturel étant encore récent, ces outils seront très utiles pour informer les habitants du territoire sur l'existence du PNCC et ses missions.

### Supports Parc naturel

Tout au long de l'année, divers supports matériels seront réalisés pour promouvoir les actions/événements liés aux projets du Parc naturel ou de ses partenaires.

### Rapport annuel

Une version vulgarisée et synthétique du rapport annuel du Parc naturel sera éditée et distribuée à tous les conseillers communaux. Ce rapport sera également mis à disposition des habitants dans les administrations communales afin de faire connaître les actions du Parc naturel.

### Fléchage

En collaboration avec la commune de Gesves, un fléchage indiquant les bureaux du PNCC sera mis en place, ainsi qu'un visuel à l'entrée des bureaux.

### Roulotte de promotion

En 2025, le PNCC a acquis une ancienne roulotte de chantier. Celle-ci va être aménagée et décorée dans un double objectif :

- Faire la promotion du Parc naturel lors d'événements. La roulotte illustrera les missions du Parc naturel et pourra être présente lors d'événements phares du territoire.
- Organiser des animations. En effet, la roulotte est d'ores et déjà équipée de banquettes et de tables. Elle permettra d'organiser des animations (ex : construction de nichoirs avec des enfants), indépendamment de la météo.

## La presse et les bulletins communaux

---

Des communiqués de presse sont régulièrement rédigés afin de promouvoir les actions du Parc dans les différents médias locaux ou régionaux : presse écrite, radio, télévisée ou web.

Les bulletins communaux des 6 communes, distribués en toutes boîtes sur l'ensemble du territoire et des périodicités variables sont d'excellents vecteurs d'information vers les habitants. Le Parc naturel les alimente régulièrement afin de mettre en avant les projets menés et les activités organisées.

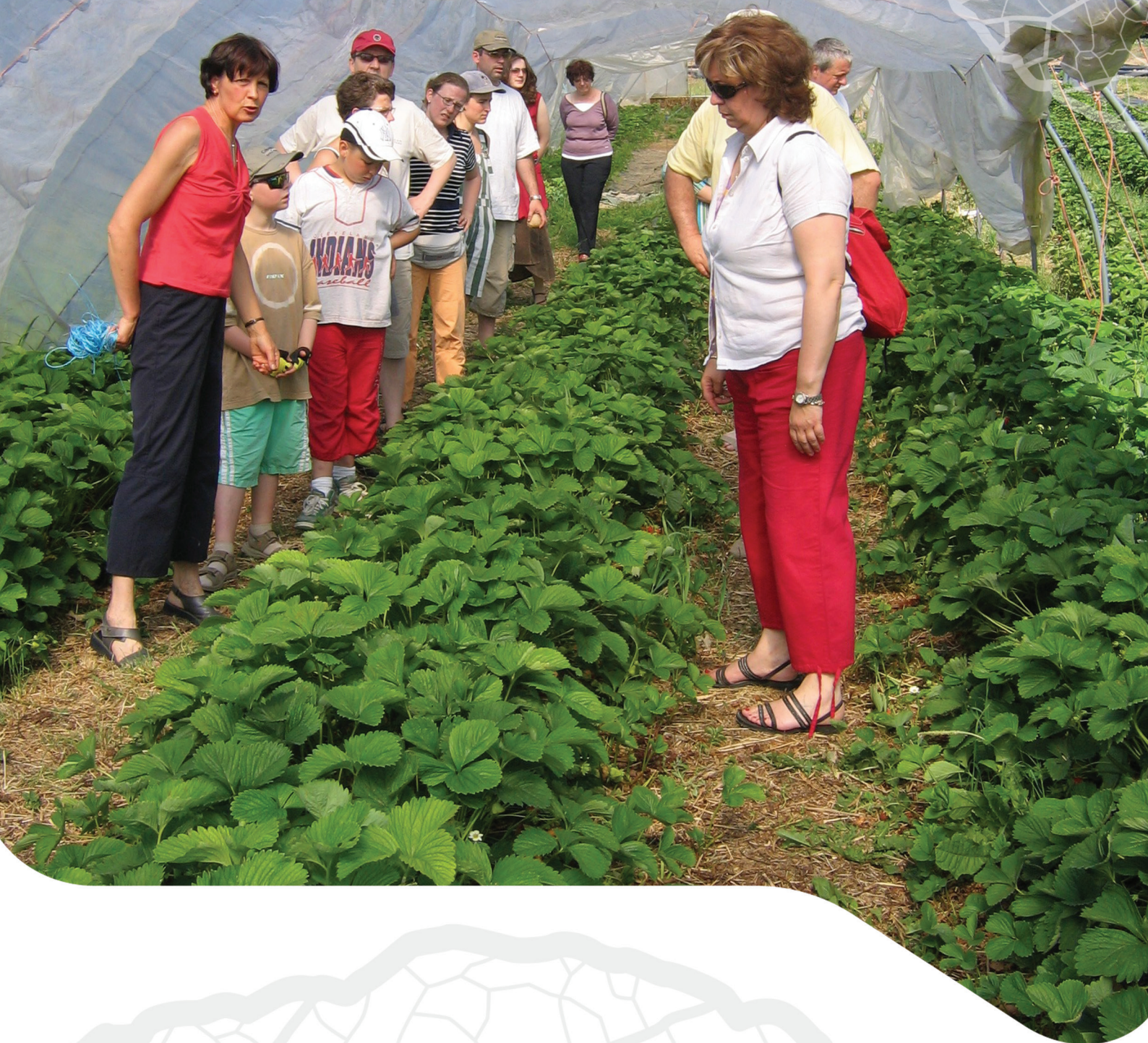
## Conseils communaux

---

Les actions du Parc naturel seront présentées annuellement dans chacun des 6 Conseils communaux. En effet, il apparaît indispensable que les Conseillers communaux du territoire aient une bonne vision des actions du Parc naturel afin de renforcer les synergies entre les communes et le Parc naturel.

# 6

## PARTENARIATS ET COOPÉRATION



La mise en œuvre des projets du PNCC s'appuie sur de nombreux partenariats, tant à l'échelle locale que régionale. A titre d'exemple, on peut citer les partenaires suivants avec lesquels le PNCC continuera de collaborer :

### **6.1.1 Au niveau communal :**

- Les Collèges des 6 communes et les services communaux
- Les CLDR et les CCATM
- Les groupes BiodiverCité et les groupes Sentiers et chemins
- Les CPAS, PCS, CCCA et bibliothèques
- Les CISP du territoire
- Les Offices du tourisme, Centres touristiques et Syndicats d'Initiative
- L'Agence de Développement Local de Ciney
- Les Centres Culturels de Ciney et d'Havelange
- Les agents DNF
- Les domaines de Mozet et de Chevetogne, actifs dans la sensibilisation à la nature

### **6.1.2 Au niveau transcommunal :**

- La Maison du Tourisme Condroz-Famenne
- Les Contrats Rivières
- Le Bureau Economique de la Province
- Les services provinciaux : l'école secondaire d'agriculture, le bac agro, le pôle fromager
- Les télévisions locales
- Le Comice agricole du Condroz-Ciney
- Les Directions et Cantonnements du DNF

### **6.1.3 Au niveau régional :**

- Natagora
- Les Cercles Naturalistes de Belgique
- Natagriwal
- La Fondation Rurale de Wallonie
- Le RwPAC
- La Fédération des Parcs naturels de Wallonie et les autres Parcs naturels
- Le réseau des GAL
- Diversifruits
- Le CRA-W
- Fourrages Mieux
- La Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée
- La Société Royale Forestière de Belgique
- La CODEF
- Le FOREM

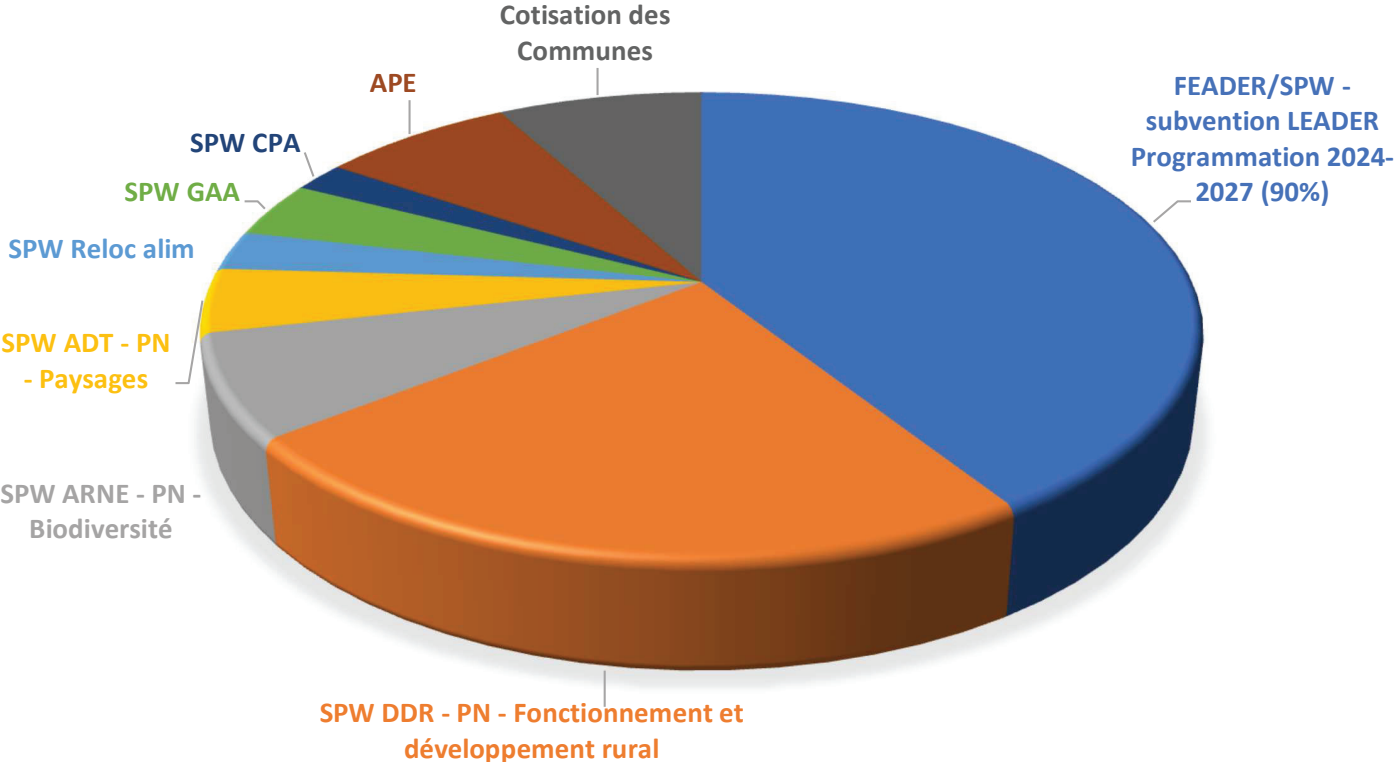
# 7 BUDGET PRÉVISIONNEL



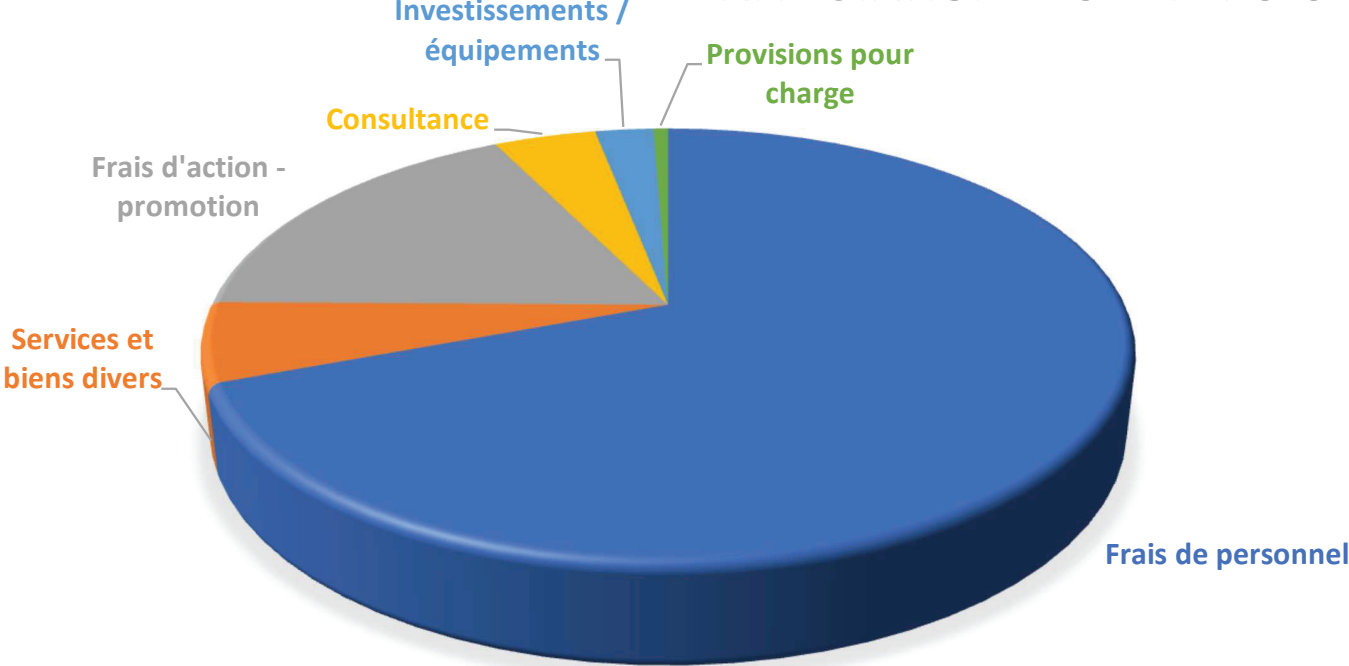
Le tableau suivant présente le budget prévisionnel du Parc naturel pour l'année 2026 :

<b>ASBL Parc Naturel Cœur de Condroz - 2026</b>	
	<b>Budget 2026</b>
<b>I. Ventes et prestations</b>	<b>1.231.356</b>
<b>A. Chiffre d'affaires Ventes diverses</b>	
<b>B. Autres produits d'exploitation</b>	<b>1.231.356</b>
FEADER/SPW - subvention LEADER Programmation 2024-2027 (90%)	504.716
SPW ARNE - subvention Parc naturel - partie fixe (80%)	168.452
SPW ARNE - subvention Parc naturel - partie variable	119.069
SPW ARNE - subvention Biodiversité	88.201
SPW ADT	54.738
SPW Relocalisation de l'alimentation	33.434
SPW Groupement d'Agriculteurs en Agroécologie	47.554
SPW Conseil de Politique Alimentaire	25.000
Province de Namur	0
APE	92.000
Cotisation des Communes (10% LEADER 2024-2027) - y compris Tourisme	56.080
Cotisation des Communes (20% Parc naturel - partie fixe)	42.113
Don GO Transition	
<b>II. Coût des ventes et prestations</b>	<b>-1.223.856</b>
<b>A. Frais de personnel</b>	<b>-852.821</b>
Rémunérations brutes, ONSS et chèques repas	-849.936
Assurances accident du travail	-1.600
Médecine du travail	-1.285
<b>B. Services et bien divers</b>	<b>-73.174</b>
Frais de secrétariat social	-2.550
Frais de service chèques repas	
Formations professionnelles	-2.295
Frais postaux	-632
Frais bancaires (cpte)	-4.546
Honoraires comptables / réviseur	-6.630
Publications légales (Moniteur Belge)	-265
Frais de déplacement mission	-6.320
Frais de représentation, réunions et consommables	-5.233
Documentation, inscriptions, abonnements	
Locations salles réunions - animations - formations	
Location bureaux	-10.261
Charges bureaux (mazout, électricité, eau)	
Entretien, réparation, aménag. locaux et matériel	
Téléphone, Internet	-608
Fournitures, petit matériel de bureau, frais informatiques, Espace-Temps	-17.977
Cotisations diverses dont FPNW	-8.000
Assurances (Incendie, RC, matériel, omnium missions)	-1.952
Assurance matériel roulant	-1.530
Frais divers matériel roulant (carburant, CT, Entretien, taxe)	-4.375
Taxes, Précompte immobilier	
<b>C. Frais d'action - promotion</b>	<b>-215.362</b>
Projets LEADER (Agri, filières envi, mobilité, énergie, insertion socio-prof, économie circulaire)	-146.757
Parc naturel - Actions projets, sensibilisation, promotion	-15.000
Parc naturel - Communication, sensibilisation, promotion	
Parc naturel - Projets Paysages et Territoire	-8.303
Parc naturel - Projets Biodiversité	-15.000
SPW Relocalisation de l'alimentation	-3.000
SPW Groupement d'Agriculteurs en Agroécologie	-24.124
SPW Conseil de Politique Alimentaire	-3.178
<b>E. Consultance (sous-traitance et partenariats)</b>	<b>-52.500</b>
Projets LEADER (Agri, filières envi, mobilité, énergie, insertion socio-prof, économie circulaire)	-22.500
Parc naturel - Sous-traitance	-30.000
<b>F. Investissements / équipement</b>	<b>-30.000</b>
Investissement PN	
Investissement biodiversité	-10.000
Equipement leader	-20.000
SPW Relocalisation de l'alimentation	
SPW Groupement d'Agriculteurs en Agroécologie	
SPW Conseil de Politique Alimentaire	
<b>Autres</b>	
<b>III. Résultat d'exploitation</b>	<b>7.500</b>
Provisions pour risques et charges, équipement, travaux, fonds social, pécules de vacances	-7.500
<b>IV. Résultat de l'exercice</b>	<b>0</b>

# PRODUIT D'EXPLOITATION



# AFFECTATION DES DEPENSES



### Actions PN Développement rural

	Montant EUR
Filière maraîchère	5.000,00
Moncondroz	8.000,00
GAA	2.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>15.000,00</b>

### Actions et sous traitance Biodiversité

	Montant EUR
Trame	23.000,00
Zone humide	11.000,00
Petite faune	10.000,00
EEE	1.000,00
Natura 2000	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>45.000,00</b>

### Investissements Biodiversité

	Montant EUR
Zone humide	6.000,00
Petite faune	4.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>10.000,00</b>



## Investissements

Des investissements à hauteur de 10 000€ sont planifiés dans le cadre des subventions Parc naturel. Ceux-ci sont destinés à couvrir les postes suivants :

- Creusement de 6 mares
- Aménagement d'un verger conservatoire



**Parc naturel Coeur de Condroz**  
Rue de la Pichelotte 9D - 5340 Gesves  
+32 83 670 341  
info@coeurdecondroz.be  
www.coeurdecondroz.be

